

## **Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances**

À la fin du troisième trimestre 2022, l'augmentation de l'encaissement observée en 2021 se confirme pour le secteur de l'assurance non-vie contrairement au secteur de l'assurance vie qui accuse une baisse.

Le secteur de l'assurance non-vie continue à répercuter dans ses primes les tendances haussières observées également à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

Ainsi, le secteur international enregistre une croissance de 15,75%, tout à fait en ligne avec le premier semestre, et le secteur local voit son encaissement progresser de 9,28%.

Le dynamisme du secteur maritime est partiellement dû au début des activités d'un nouvel acteur actif sur le marché de l'UE.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une baisse de 13,27% pour les 3 premiers trimestres de 2022 par rapport aux 3 premiers trimestres de 2021, cette baisse étant plus marquée pour les produits à rendements garantis (-18,13%) que pour les produits en unités de compte (-11,73%).

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 217,6 milliards d'euros à la fin septembre 2022 en diminution de 0,92% par rapport à la fin du deuxième trimestre 2022 liée notamment à une décollecte nette au niveau des produits à rendements garantis, aux corrections observées sur les marchés actions et à la baisse des marchés obligataires.